

Autorisation d'exercice pour les diplômes européens

Liste des professions paramédicales concernées pour toutes demandes d'autorisation d'exercice auprès de la DREETS des Pays de la Loire :

Aide-soignant

Audioprothésiste

Auxiliaire de puériculture

Ergothérapeute

Infirmier

Manipulateur d'électroradiologie médicale

Masseur-Kinésithérapeute

Orthophoniste

Orthoptiste

Pédicure-podologue

Si votre profession ne figure pas dans la liste, référez-vous au tableau suivant afin de réaliser votre demande auprès de la commission d'autorisation d'exercice compétente :

DIPLOME D'ETAT	COMMISSION D'AUTORISATION D'EXERCICE COMPETENTE
Ambulancier	Hauts de France
Assistant dentaire	Auvergne-Rhône-Alpes
Opticien lunetier	Bourgogne Franche Comté
Psychomotricien	PACA
Diététicien	Grand Est
Technicien de laboratoire médical	Occitanie
Préparateur en pharmacie	Nouvelle-Aquitaine
Préparateur en pharmacie hospitalière	Nouvelle-Aquitaine
Métiers de l'appareillage (orthoprothésiste, podo-orthésiste, orthopédiste-orthésiste, oculariste, épithésiste)	Centre Val de Loire
Conseiller en génétique	Normandie
Physicien médical	Bretagne